Le **compostage en collectif**, mode d'emploi

Le compostage est un excellent moyen de réduire les déchets à la source, de produire un bon fertilisant pour le jardin, et de faire des économies. Après la mise à disposition de composteurs individuels, Montpellier Agglomération étend son action avec la mise en place de composteurs collectifs en pieds d'immeubles. Plusieurs résidences ont tenté l'expérience.

Avec ses parterres fleuris, sa cabane pour nourrir les oiseaux, son petit banc et ses haies bien taillées, l'espace vert de la résidence Uranus, dans le quartier de la Mosson, est des plus accueillant. Guy Maréchal, locataire d'un des 9 appartements, est le jardinier de cet espace vert collectif, en accord avec ACM, qui gère cet immeuble du parc social. *«J'avais un jardin avant d'arriver ici en 1998, et je suis très heureux de pouvoir continuer à le faire»*, explique ce retraité. Depuis six mois, il a installé au pied de l'immeuble un composteur fourni par Montpellier Agglomération. Il y jette les matières du jardin et a demandé aux autres locataires de contribuer à l'alimenter, en échange de quoi ils peuvent eux aussi récupérer le compost produit, par exemple pour les plantes de leurs balcons. Montpellier Agglomération a aussi fourni des petits seaux à tous les locataires qui participent au compostage.

L'espace vert de la résidence Uranus à la Mosson, entretenu par Guy Maréchal, un locataire jardinier, avec le compost produit collectivement.

Une économie sur l'engrais non négligeable

Sabri Mira, messager du tri de Montpellier Agglomération, l'a aidé à installer le composteur et à le faire fonctionner au quotidien. *«Le compostage au fond du jardin est très facile à faire : il faut un tiers de déchets organiques, comme des épluchures, un tiers de matière sèche comme du journal et un tiers de végétaux»*, explique-t-il. *«Le nouveau modèle de composteur de 400 kg que nous fournissons est facile à monter et à manipuler, et si on n'y met pas de reste de repas, il ne dégage aucune odeur»*. Guy Maréchal a rapidement obtenu un «thé de compost» liquide, qu'il peut utiliser pour ses parterres. Une économie sur l'engrais non négligeable pour ce retraité aux revenus modestes.

4 300 habitants déjà équipés

Comme la résidence Uranus, 14 résidences de l'agglomération, regroupant environ 4 300 habitants, ont demandé à être équipées d'un composteur collectif en pied d'immeuble. Il s'agit d'immeubles avec des espaces verts privatifs facilement accessibles, dont un locataire «référent» suit le projet avec un messager du tri de Montpellier Agglomération, en accord avec le propriétaire de l'espace vert, qui peut être un bailleur social ou un syndic.
Si vous avez un projet de compostage collectif, vous pouvez contacter l'Agglomération par mail à gestiondechets@montpellier-agglo.com ou au numéro gratuit 0800 88 11 77.

+d'infos

Compostez en collectif ou en individuel, au fond du jardin ou sur votre balcon : l'Agglo vous accompagne.
Toutes les infos dans la rubrique «Vivre» puis «Environnement» sur montpellier-agglo.com